Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260612-2026_D47-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2026

Date de convocation : 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. BRACQUEMOND Ludovic, M. CADORET Philippe, M. CADOUDAL Nicolas, M. ETIENNE Jessy, M. FOULON Lionel, Mme GUILLEMET Pauline, Mme GUYOT Bernadette, M. JEGOUX Christian, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLAINCHE Marine, M. LE CLEZIO Régis, M. LE MOIGNIC Gilbert, Mme LE PALMEC Marianne, M. LE SAUCE Eric, Mme LE TUTOUR-CRAHAN Rozenn, M. ONNO Jean-Marc, Mme PINET Sandra, M. POCARD Christian, Mme ROBIC Fabienne, Mme ROUVRAY Claire, Mme VILLAIN Gaëlle, Mme WIAND Charlotte

Absents ayant donné procuration :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole à M. CADORET Philippe
M. POURCHASSE Antoine à M. JEGOUX Christian

Absentes excusées :
Mme GUEHENNEUX Fanny
Mme PHILIPPE Marie

nombre de conseillers en exercice	**27**
nombre de présents	23
nombre d'absents	4
nombre de votants	25
procurations	2
Quorum	**14**

Secrétaire de séance : M. ETIENNE Jessy

****

2026-D47 - Acquisition de la pharmacie

M. CADORET rappelle que lors du Conseil Municipal du 17 avril 2026, il avait été évoqué l'acquisition de la pharmacie attenante au futur centre de santé. Le bâtiment situé rue de la Métairie est composé d'un local commercial, un bureau, une salle de préparation, une salle de vaccination, des réserves, d'un studio de garde et d'un parking.

Il est proposé aux conseillers municipaux de valider l'acquisition de la pharmacie de Naizin. Le bureau a visité les locaux.

Le sujet sera soumis au conseil municipal suivant, afin que le prix soit délibéré.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260612-2026_D47-DE

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'acquisition de la pharmacie de Naizin.

POUR	25
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 19/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Etienne JESSY

Le Maire,
Philippe CADORET

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)